

CONFLITS AU SEIN DE LA COMMUNE ⁽¹⁾ ...

16 mai 1871

Véritablement nos amis de la majorité emploient à l'égard de la minorité des procédés qui deviennent intolérables.

Tant que nos dissentiments n'ont amené entre nous que des récriminations plus ou moins aigres, si déplorable qu'elle fût, la situation n'était pas telle cependant qu'une scission se justifîât.

Mais que le nouveau comité de Salut Public ne s'inspire plus que des conseils de la majorité, réunie en dehors de toutes séances officielles de la Commune, la minorité ne peut l'accepter, car elle se trouve ainsi devenir responsable d'actes sur lesquels elle n'est pas même consultée.

Sans doute, emportée par la conviction que, seule, elle possède l'énergie suffisante pour sauver la Commune, cette majorité ne comprend pas à quel point elle méconnaît le mandat que nous ont donné nos électeurs, combien elle froisse notre dignité et notre droit incontestable de concevoir autrement qu'elle le salut de la révolution, ni enfin combien elle fausse l'étroite solidarité qui nous lie devant tous: amis et ennemis.

Il est absolument urgent de le lui rappeler.

Il a donc été convenu que nous demanderions en séance publique la cessation d'une telle façon d'agir et que nous adjurerions nos collègues de la majorité de comprendre enfin que la Commune, devant rester impersonnelle, sous peine de se suicider, aucune de ses résolutions par cela même, ne peut être prise qu'à la suite d'une délibération formelle des membres du Conseil réunis en séance officielle.

Avertie sans doute de notre projet, la majorité ne s'est point rendue hier à la séance, pour éviter cette mise en demeure, et après une grande heure d'attente nous avons dû nous retirer, laissant un procès-verbal attestant notre présence dans la salle du Conseil et indiquant les motifs de notre retraite.

Il ne nous reste plus qu'à saisir nos électeurs de la question.

Dès ce matin donc, par la voie des journaux, nous déclarons que, tout en continuant d'accepter les responsabilités que comporte notre mandat, les revendiquant même au besoin, nous nous abstiendrons désormais de paraître aux séances du Conseil, à moins qu'il ne s'agisse du jugement d'un de ses membres, et que toute notre activité sera consacrée soit à l'administration de nos mairies respectives, soit à la défense commune de la Révolution.

Cette déclaration est signée: Ch. Beslay. Jourde. Theisz. Lefrançais. Eugène Gérardin. Adolphe Clémence. Andrieux. Serrailier. Longuet. Vermorel. Arthur Arnoult. Victor Clément. Avrial. Ostyn. Franckel. Pindy. Arnold. Jules Vallès. Tridon. Varlin. Courbet.

Absent au moment de la rédaction de cette pièce, le citoyen Malon nous a envoyé son adhésion motivée.

Quant à Franckel, qui a voté pour l'institution d'un *Comité de Salut public*, il a cru devoir faire suivre

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

sa signature, en apparence contradictoire, de l'explication suivante: *«En motivant mon vote pour le Comité de Salut public, je me réservais le droit de juger ce comité. Je veux avant tout le salut de la Commune. J'adhère aux conclusions de ce programme».*

Les adversaires de la Commune mènent grand tapage autour de cette déclaration dans laquelle ils croient voir déjà la mort de la Révolution.

Ces messieurs ont vraiment la joie facile.

De quoi s'agit-il donc en effet?

Une fraction du Conseil - un tiers environ - dit aux deux autres tiers:

«Vous pensez avoir seuls raison dans votre conception de la Commune et dans les moyens de la faire triompher. Cette confiance en vous-même est telle que vous ne prenez plus la peine de nous soumettre vos projets - ne fût-ce que pour la forme - et vous les arrêtez d'avance dans des réunions extra-officielles.

Eh bien! soit. Nous nous le tenons pour dit. Nous ne paraîtrons plus à aucune séance du Conseil où notre présence, n'aurait plus qu'un caractère blessant pour notre dignité, en même temps qu'elle nous ferait perdre à tous un temps qui doit être mieux employé.

Désormais, sans les discuter inutilement, nous nous appliquerons à faire exécuter les mesures que le Comité de Salut public aura prises. Seulement, nous avertissons nos électeurs de ce nouvel état de choses pour qu'ils soient édifiés.

Mais sur le terrain de la défense des principes mêmes de la Révolution, nous n'en restons pas moins prêts, comme par le passé, à encourir tous les risques et toutes les responsabilités des moyens qui seront employés».

Notre déclaration ne dit rien de plus ni rien de moins. Que les réactionnaires cependant feignent d'y voir autre chose, ils sont après tout dans leur rôle en essayant de présenter aux naïfs notre déclaration sous un autre jour.

Mais ce qui s'explique moins, ce sont les attaques furieuses dont nous sommes l'objet de la part des journaux partisans de la majorité.

Il est vraiment incroyable qu'on s'exaspère à ce point contre des gens qui, ayant suffisamment constaté qu'on n'entend plus tenir désormais le moindre compte de leurs observations, prennent la résolution de n'en plus présenter et de se contenter de concourir simplement à la défense commune.

Un des organes de la majorité surtout dépasse tellement toute mesure à ce propos qu'il en tombe dans le plus complet ridicule.

Le *Père Duchêne*, dont Vermersch est le rédacteur en chef et qui, sous prétexte de rendre fidèlement le *«langage du Peuple»*, émaille à profusion sa littérature de *«loutre»*, de *«bougre»* et de *«nom de Dieu»* demande, dans son numéro 63 du 28 floréal an 79 (vulgo 17 mai 1871) la *«mise en accusation des jean-foutres qui foutent le camp de la Commune»*.

Le rédacteur de l'article y déclare gravement - ah! nom de Dieu! - que tous les signataires du manifeste sont une *«collection de jean-foutres»*, d'ignobles lâches, des misérables qui n'ont *«demandé qu'à se goberger dans leurs fauteuils à l'Hôtel-de-Ville, tant qu'il n'y avait pas de danger et d'en tirer profit! Qui se foutent de la cité comme de l'an quarante, qui veulent foutre leur camp et tirer leur épingle du jeu... sans rien dire. Des déserteurs devant l'ennemi, ne demandant qu'à vivre comme des bons bourgeois. Enfin, nom de Dieu! qui ne méritent que le peloton d'exécution»*.

Et le bouffon de la chose, c'est que ce pourfendeur de la minorité - *«un tas de lâches»* - invité à venir faire un petit tour de remparts du côté où il pleut des bombes, se garde bien de se rendre à cette gracieuse invitation!

Dame! nom de Dieu! Bougre de bougre! Que deviendrait la Révolution s'il lui arrivait malheur! Mille millions de fourneaux!

Gustave LEFRANÇAIS.
